

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Résultat de l'assurance vie du mois de juin et du premier semestre 2019

#### L'ASSURANCE VIE CONSERVE LA FORME

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Pour le sixième mois consécutif, l'assurance vie a enregistré en juin une collecte nette positive, +2,4 milliards d'euros contre +1,8 milliard d'euros en mai et un an auparavant. Ainsi, sur l'ensemble du premier semestre, la collecte nette a été de 15,1 milliards d'euros soit 3,5 milliards d'euros de plus qu'en 2018.

Au mois de juin, la collecte brute, à 12,1 milliards d'euros, s'est bien tenue quand dans le même temps les prestations sont restées stables à 9,8 milliards d'euros. Au cours des six premiers mois, le montant total des cotisations a atteint 74,0 milliards d'euros et les prestations 58,9 milliards d'euros.

En liaison avec l'amélioration des cours des actions, la souscription des unités de compte est en progression par rapport aux mois précédents. Elle a représenté 25,6 % de la collecte totale en juin. Pour les six premiers mois, la part des UC est de 24 %, en retrait par rapport à l'année 2018 (28 %).

L'encours des contrats d'assurance-vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéfiques) s'élève à 1 750 milliards d'euros à fin juin 2019, en progression de 3 % sur un an.

Le mois de juin a conforté la tendance constatée depuis le début de l'année. L'effort d'épargne a été accru sur le premier semestre ce qui a profité au premier placement financier des ménages. Juin est en règle générale un mois correct pour l'assurance, seules deux décollectes ont été enregistrés lors de ces dix dernières années (2012 et 2013). Il y a dix ans, la collecte nette était de plus de 4,6 milliards d'euros. La proportion d'unités de compte dans la collecte était de 11 %. Pour mémoire, l'encours était de 1 188 milliards d'euros.

L'assurance vie bénéficie de l'augmentation du pouvoir d'achat et de l'aversion des ménages aux risques d'où le poids important de la collecte des fonds euros. Loin de freiner l'assurance vie, la vitalité de l'immobilier semble même lui être profitable. Les ménages pour acquérir un logement sont contraints de disposer d'apports personnels plus importants ce qui les conduit à épargner davantage. Par ailleurs, le vieillissement de la population engendre une hausse naturelle du taux d'épargne et une progression de l'assurance vie qui constitue le produit d'épargne de référence des plus de 45 ans.

#### Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)